

Note d'information : Appel à un nouveau « test climat »

Les politiques énergétiques doivent s'aligner avec les sciences du climat. Le « test climat » utilisera les dernières données scientifiques sur le climat pour évaluer les projets et politiques concernant l'offre et la demande en énergie en fonction de l'objectif mondial de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, dans l'esprit de coopération internationale qui a permis le succès de la Conférence de Paris.

Jusqu'à présent, les évaluations environnementales jugeaient l'impact des projets selon un mode reproduisant des « scénarios de référence » ne permettant pas de réduire significativement les émissions de GES. Les modèles courants (comme celui de l'*Energy Information Administration* des États-Unis, l'*International Energy Agency's Current or New Policies Scenario*, les prévisions sur l'offre et la demande énergétiques de l'Office national de l'énergie canadien ou les perspectives énergétiques produites annuellement par des pétrolières telles qu'Exxon ou BP) supposent que les futurs marchés mondiaux de l'énergie n'adapteront pas leurs pratiques et nous conduiront à un réchauffement de 4 à 6 degrés Celsius.

Autrement dit, d'après nos principales projections sur l'offre et la demande énergétiques, nous n'atteindrons pas nos objectifs climatiques internationaux. Toutefois, comme le Canada et les États-Unis se sont engagés à atteindre ces objectifs, ils devront ajuster le tir – et évaluer leurs politiques et leurs occasions d'investissement en fonction d'un scénario menant à la sécurité climatique.

Fin 2015, le sommet des Nations unies sur les changements climatiques à Paris s'est conclu par l'adoption d'un accord mondial (approuvé par tous les signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, soit 195 pays) qui prévoit un pic suivi d'une diminution des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici le milieu du siècle. L'Accord de Paris fixe l'objectif de maintenir le réchauffement planétaire bien en deçà de 2 degrés Celsius et encourage tous les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius¹. Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, prévoit ratifier l'Accord de Paris au siège de l'ONU à New York, le 22 avril prochain. Les États-Unis et le Canada devraient également signer l'accord à cette date.

En dépit de l'évolution rapide des politiques mondiales, les décideurs nord-américains ne disposent pas de l'information ou des outils qui leur permettraient d'évaluer la pertinence de

¹ Les États-Unis et le Canada avaient déjà consenti à prendre des mesures pour limiter le réchauffement à 2 degrés Celsius au G8, à Copenhague et à Cancún.



tel projet ou telle politique, dans un marché international en vers une économie sobre en carbone. En adéquation avec l'Accord de Paris, cette transition promet de détourner les marchés de l'énergie nationaux et mondiaux du statut quo Les implications de cette transition seront déterminantes pour les décideurs canadiens et américains qui fondent leurs choix concernant les permis et projets d'infrastructures énergétiques sur des évaluations économiques et environnementales.

Dans le contexte d'un marché international respectant les engagements climatiques de Paris, la demande en énergie fossile devrait bientôt atteindre un point culminant, puis décroître, avec pour résultat une diminution progressive des prix du charbon, du pétrole et du gaz naturel². Évaluer les marchés mondiaux de l'énergie sous l'angle de la sécurité climatique permettra aux décideurs de faire des choix respectant les objectifs climatiques internationaux. Cela évitera également que les biens publics et privés soient mis en péril économique par l'abandon progressif des énergies fossiles.

L'adoption d'un « test climat » transfrontalier crédible et rigoureux fournira aux décideurs américains et canadiens les outils nécessaires pour faire prospérer leurs économies dans un marché mondial en transition vers les énergies propres et un avenir climatique sûr.

Un tel test permettra également aux décideurs d'évaluer plus précisément les impacts économiques et environnementaux des grands projets et des demandes de permis soumis à leur attention. La crédibilité de ce « test climat » que les décideurs américains et canadiens s'appêtent à inclure à leur processus décisionnel reposera sur le respect des principes généraux suivants :

- **Les décisions concernant les projets et politiques en matière d'énergie doivent être guidées par les données scientifiques sur le climat.** D'après l'analyse la plus récente du GIEC³, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent subir une réduction radicale d'ici le milieu du siècle afin de limiter l'augmentation des températures à 2 °C⁴. Rester dans la limite de 1,5 °C fixée à Paris nécessitera une réduction encore plus marquée et immédiate. Ces réductions requièrent que la majorité des réserves mondiales de combustibles fossiles demeurent inexploitées. Dans ce contexte, il est impératif que les décideurs disposent des outils nécessaires pour déterminer si les projets et politiques énergétiques sont compatibles avec un avenir climatique sûr.

² International Energy Agency, *World Energy Outlook*, 2015, pp. 112-114, 150-151, 273-276.

³ Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC: Greenhouse gas emissions accelerate despite reduction efforts, April 13, 2014, https://www.ipcc.ch/pdf/ar5/pr_wg3/20140413_pr_pc_wg3_en.pdf

⁴ L'analyse devrait comporter une évaluation du « verrouillage carbone » (*carbon lock-in*). Stockholm Environment Institute, <http://www.sei-international.org/publications?pid=2805>



- **Les décideurs doivent développer des modèles qui reflètent la transition de l'économie mondiale vers un abandon progressif des énergies fossiles.** Il est essentiel que les États-Unis et le Canada aient une idée précise de ce que seront l'offre et la demande mondiales en matière d'énergie dans un scénario limitant le réchauffement à 1,5 ou 2 °C. Pour ce faire, les agences américaine et canadienne d'information sur l'énergie devront élaborer des modèles fiables, qui reflètent ces scénarios, en ce qui concerne les marchés mondiaux de l'énergie.
- **Les processus d'évaluation environnementale doivent jauger la pertinence des projets et politiques dans un contexte où l'offre et la demande mondiales en matière d'énergie respectent les objectifs climatiques internationaux.** Les projets et politiques soumis à une évaluation environnementale fédérale devront être confrontés aux données scientifiques sur le climat en vue de déterminer leur viabilité économique et environnementale.
- **Les processus d'évaluation environnementale doivent estimer les émissions de GES des projets et politiques.** En plus d'évaluer la pertinence des projets et politiques dans un contexte respectant les objectifs climatiques internationaux, les décideurs devront estimer la quantité de GES rejetée par ces projets et évaluer les impacts qu'auront ces émissions sur l'environnement ainsi que sur les efforts nationaux et internationaux pour réduire les émissions de carbone à long terme. Lorsqu'un gouvernement évalue la pollution carbonée associée à un projet, il devrait être en mesure de démontrer que cette pression accrue est prise en compte dans son plan pour atteindre ses objectifs à moyen et long termes.



environmental
defence

